

International République démocratique du Congo

La CPI juge Bemba coupable

● La Cour pénale internationale a prononcé son verdict, lundi. Il faudra attendre quelques mois de plus pour connaître la peine à laquelle il est condamné.

● Le procès avait débuté en 2010.

● Il est jugé responsable des exactions commises par sa milice en Centrafrique, en 2002-2003.

Coupable au-delà de tout doute raisonnable. A l'unanimité

Les trois juges de la 3^e chambre de la Cour pénale internationale (CPI) ont, à l'unanimité, jugé lundi le Congolais Jean-Pierre Bemba coupable de crimes de guerre et contre l'humanité pour sa responsabilité dans les exactions commises par sa milice en Centrafrique, en 2002-2003.

C'est le président centrafricain élu de l'époque, Ange Patassé, qui avait appelé Bemba au secours, contre un coup d'Etat perpétré par l'ancien chef de son armée, le général Bozizé; ce dernier finira par renverser Patassé en mars 2003. Bemba était à l'époque le "voisin" de la Centrafrique – en particulier de sa capitale, Bangui – puisqu'il contrôlait sa région natale de l'Equateur, au nord-ouest d'un Congo alors en proie à une succession de rébellions contre Laurent Kabila et sa désastreuse direction des affaires de l'Etat.

Bemba sans ses coaccusés

C'est sous la présidence Bozizé que la Cour de cassation centrafricaine renverra devant la CPI, en avril 2006, Ange Patassé (alors en exil); l'ex-chauffeur de ce dernier; le capitaine français Paul Barril, chargé de la sécurité présidentielle; Abdoulaye Miskine, adjoint du précédent et chef d'une milice pro-Patassé et Jean-Pierre Bemba.

La CPI n'a jamais pu expliquer clairement pourquoi elle n'a poursuivi que ce dernier et aucun de ces quatre coaccusés. Cela a nourri en Afrique, et au Congo, en particulier, l'impression qu'elle se laissait instrumentaliser par le président Joseph Kabila, dont Bemba était le plus grand rival politi-

que. La plupart des autres procès de la CPI sont également intentés à des dirigeants politico-militaires qui gênaient Joseph Kabila.

Avait-il le commandement effectif?

La défense de Bemba a fait valoir qu'une fois ses hommes prêtés au président Patassé, Bemba n'en avait plus le commandement effectif et ne pouvait donc être tenu pour responsable de leurs exactions – dont quelques-unes avaient été poursuivies par la "Justice" de son mouvement de guérilla, le Mouvement de libération du Congo (MLC, devenu un parti politique depuis lors).

La Cour a jugé que Jean-Pierre Bemba "savait que les forces placées sous son autorité et son contrôle effectif commettaient ou allaient commettre les crimes visés par les charges".

Elle a suivi le bureau du procureur, pour qui il fallait le déclarer coupable afin "de dire la place réelle que doivent occuper les chefs militaires dans l'échelle des responsabilités pénales pour les crimes commis par leurs subordonnés".

En cela, le bureau du procureur ne faisait que suivre les conseils de la Cour: après avoir d'abord travaillé à

prouver la responsabilité individuelle de Jean-Pierre Bemba dans les crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis autour de Bangui, le procureur s'était vu demander par la Cour, en raison de l'absence de preuves, de requalifier les faits en une accusation de responsabilité hiérarchique.

Arrêté en Belgique

Jean-Pierre Bemba avait été arrêté en Belgique en mai 2008 et placé en détention préventive dans la prison de la CPI à La Haye en juillet 2008. Son procès s'est ouvert le 22 novembre 2010.

Il a souvent été remis parce que le bureau du procureur n'était pas prêt.

Le réquisitoire et les plaidoiries avaient été prononcés en novembre 2014; on attendait le verdict depuis lors.

L'arrêt des juges pourrait encore se faire attendre plu-

sieurs mois. L'accusé risque trente ans de réclusion. On s'attend à au moins huit ans, afin de "couvrir" la préventive.

M. Bemba risque par ailleurs cinq ans de prison pour subornation de témoins lors de ce procès; il est jugé pour cela dans un procès connexe.

Marie-France Cros

La CPI n'a jamais pu expliquer clairement pourquoi elle n'a poursuivi que ce dernier et aucun de ces quatre coaccusés. Cela a nourri en Afrique, et au Congo en particulier, l'impression qu'elle se laissait instrumentaliser par Kabila.

42%

DES VOIX AU SECOND TOUR

Ce score à la présidentielle
de 2006 en faisait
un puissant chef de l'opposition.

Du haut de sa stature: un homme décidément trop visible

Portrait Marie-France Cros

Il a une vraie présence. Parce qu'assis, il est toujours affalé, on est surpris par sa stature debout, lentement soulevée et dépliée, dont il assume et la hauteur et la carrure. Même silencieuse et immobile, sa présence massive occupe l'espace; personne ne peut l'ignorer. La reine d'Angleterre porte d'in vraisemblables chapeaux pour être vue de loin; Jean-Pierre Bemba n'a que sa tête. Une taille pareille, c'est un argument politique.

Debout, il penche vers son interlocuteur un visage enfantin, sérieux, au sourire rare. Enfantin, oui, mais qui songerait à considérer avec condescendance cette face si haut placée, qu'on ne contemple qu'en se cassant la nuque? Une taille pareille, c'est un argument polémique.

La colère passe pour sa familière et le bruit de ses éclats court les bureaux feutrés des establishments: Bemba n'est pas de leur monde et n'a pas essayé d'en être. Une taille pareille, c'est un argument ontologique.

Hybride congolais et belge

Bemba est un gosse de riche. Né deux ans après l'indépendance, dans la province de l'Equateur, fils du patron des patrons zairois Bemba Saolona, il grandit entre le Congo et la Belgique, dans la jeunesse dorée des enfants de mobutistes qui écument les commerces et villas de luxe, entourés d'une ribambelle de serviteurs, d'une nuée de parents et des reflets – aveuglants pour ceux, seuls, qui n'y sont pas nés – du pouvoir absolu. Il en sort hybride: congolais par son absence de répugnance à se servir de la force dont il dispose, belge par son absence de révérence

pour l'âge et la notabilité.

Détenteur de licences en sciences commerciales et consulaires de l'Ichec de Bruxelles, Bemba fils rentre au pays prendre sa place dans les affaires du père. Puis il lance une entreprise de télécommunications – secteur alors en plein essor au Zaïre, où les lignes fixes sont quasi mortes – avec des méthodes apparemment peu orthodoxes puisque la concurrence se plaint de voir ses pylônes dynamités... Une taille pareille, ça n'incite pas à la délicatesse.

Jean-Pierre Bemba travaille aussi dans le fret aérien, crée des chaînes de télévision indépendantes – avant de choisir l'exil, puis le maquis, lorsque son père est détenu par le successeur de Mobutu, Laurent Kabila, qui veut lui faire "cracher" un million de dollars, comme à d'autres grands alliés du "Léopard" détroné, en échange de leur libération.

Chaos et rançon

Car la manière de gouverner de Kabila père crée rapidement le chaos et la révolte. Une, puis deux, puis plusieurs rébellions se lèvent, appuyées par des pays voisins intéressés à dépecer l'ex-Zaïre. Cette guerre (1998-2003), durant laquelle survient l'épisode centrafricain à l'origine du procès de Jean-Pierre Bemba devant la

Cour pénale internationale (CPI), prend fin par une transition durant laquelle un "espace présidentiel" pluriel est convenu. Il voit le président de facto Joseph Kabila, qui a monarchiquement succédé à son père à l'assassinat de ce dernier (2001), partager le pouvoir avec quatre vice-Présidents représentant des ex-rébellions et courants politiques. Cette disposition, conspuée à Kinshasa par des foules

nombreuses aux cris de "1 + 4 = 0", est prise en photos étranges, où un géant domine de la tête et des épaules les quatre autres occupants de l'"espace présidentiel": Jean-Pierre Bemba. Dans un pays qui, comme le Congo, rêve d'être aussi fort qu'il est grand et se cherche un père protecteur, une taille pareille, c'est un argument électoral.

Bemba n'est aimé ni par les anti-mobutistes, ni par ceux qui haïssent la guerre, ni par ceux qui pensent que "le tour des gens de l'Equateur" (dont Mobutu) d'être au pouvoir est passé, ni par les notables de l'Equateur qu'il n'a pas courtisés, ni par ceux qui redoutent son mauvais caractère, ni par les gens de l'est du Congo qui craignent des pogroms contre eux s'il venait à gagner. Néanmoins, aux présidentielles de 2006, Bemba remportera 42% des voix au second tour.

Résidence bombardée

Le voilà chef de l'opposition – d'une taille telle qu'il fait peur. Entre les deux tours, le 21 août 2006, alors qu'il reçoit des ambassadeurs, sa maison est bombardée par la garde de Joseph Kabila; par chance, il n'y a pas de victime. Elu sénateur en janvier 2007, il refuse de fondre sa garde personnelle dans l'armée nationale. En mars, les armées des deux hommes forts s'affrontent à Kinshasa: "Il n'y a pas de place pour deux léopards sur le même arbre", dit le proverbe. Aidé par des militaires angolais, le Président élu l'emporte; Bemba part en exil. Le 24 mai 2008, il est arrêté en Belgique, à la demande de la CPI. Une taille pareille, c'est un argument symbolique.